Droit à l énergie : en faire un droit inaliénable

Mardi 25 septembre 2012
de 09h00 à 17h00
Confédération Nationale du Logement8 rue Mériel
93100 MONTREUIL
Métro Croix de Chavaux - Ligne 9

Objectif : tour d horizon des actions des élus, des syndicats et des associations pour faire reconnaître et appliquer le droit à l énergie.

La France connaît une explosion des coupures d électricité et une montée vertigineuse de la "précarité énergétique ". Officiellement, environ 3,5 millions de personnes sont entrées dans cette nouvelle classification de la pauvreté.

Au même titre que le logement, la reconnaissance et l application d un " droit à l énergie " sont essentiels.

Des mesures immédiates et d ampleur s imposent : baisse des tarifs du gaz, moratoire sur ceux de l électricité et interdiction pendant la trêve hivernale de l ensemble des coupures de fourniture énergétique. Dans les collectivités, nombre d élus agissent au quotidien pour empêcher ces coupures, tandis que des parlementaires, y compris européens, tentent de faire de l énergie un droit inaliénable. Comment fédérer ces actions ?

Le droit à l énergie est également au cSur des stratégies de développement durable, de lutte contre la pauvreté et du changement climatique. Retour sur les enjeux, perspectives, expériences et propositions des collectivités dans le domaine de l accès à l énergie.

Avec notamment :

Michel Beaumale maire de Stains (93)

Gilles Pereyron, secrétaire à la formation et à la communication de l association Droit à l énergie-SOS Futur, conseiller municipal de Saint-Genis-Laval (69)

Daniel Thouvenin, maire de Villorceau (45)

Corinne Rinaldo, secrétaire confédérale de la CNL (Confédération nationale du logement), animatrice de la campagne contre la hausse des tarifs de l énergie

Mardi 25 septembre

Lieu : Confédération nationale du logement (Montreuil 93)

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne

Objectif : tour d horizon des actions des élus, des syndicats et des associations pour faire reconnaître et appliquer le droit à l énergie.

La France connaît une explosion des coupures d électricité et une montée vertigineuse de la "précarité énergétique ". Officiellement, environ 3,5 millions de personnes sont entrées dans cette nouvelle classification de la pauvreté.

Au même titre que le logement, la reconnaissance et l application d un " droit à l énergie " sont essentiels.

Des mesures immédiates et d ampleur s imposent : baisse des tarifs du gaz, moratoire sur ceux de l électricité et interdiction pendant la trêve hivernale de l ensemble des coupures de fourniture énergétique. Dans les collectivités, nombre d élus agissent au quotidien pour empêcher ces coupures, tandis que des parlementaires, y compris européens, tentent de faire de l énergie un droit inaliénable. Comment fédérer ces actions ?

Le droit à l énergie est également au cSur des stratégies de développement durable, de lutte contre la pauvreté et du changement climatique. Retour sur les enjeux, perspectives, expériences et propositions des collectivités dans le domaine de l accès à l énergie.

Avec notamment :

- Michel Beaumale maire de Stains (93)
- Gilles Pereyron, secrétaire à la formation et à la communication de l association Droit à l énergie-SOS Futur, conseiller municipal de Saint-Genis-Laval (69)
- Daniel Thouvenin, maire de Villorceau (45)
- Corinne Rinaldo, secrétaire confédérale de la CNL (Confédération nationale du logement), animatrice de la campagne contre la hausse des tarifs de l énergie

S'INSCRIRE A LA FORMATION